



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

01 04 2008

N° d'ordre :

REFERENCES :

TRES. CONTROLE AUTOMATISE  
CS 81239  
35012 RENNES CEDEX

M LOUIS

MADAME, MONSIEUR,

J'AI LE PLAISIR DE VOUS ADRESSER CI-JOINT UN CHEQUE SUR LE TRESOR DE  
135,00 € EN REGLEMENT D'UN EXCEDENT DE VERSEMENT SUR DES AMENDES OU  
DES CONDAMNATIONS PECUNIAIRES.

CE CHEQUE PEUT ETRE REMIS A L'ENCAISSEMENT AUPRES DE L'ORGANISME  
TENEUR DE VOTRE COMPTE : ETABLISSEMENT BANCAIRE, TRESOR PUBLIC, LA POSTE  
OU CAISSE D'EPARGNE.

TOUTEFOIS, SI SON MONTANT EST INFERIEUR OU EGAL A 750 €, VOUS POUVEZ  
ETRE REMBOURSE EN NUMERAIRE A TOUT GUICHET DU TRESOR PUBLIC.

AU VERSO DU CHEQUE, SONT INDIQUEES LES DISPOSITIONS CONCERNANT SA  
PERIODE DE VALIDITE.

VEUILLEZ AGREER, MADAME, MONSIEUR, L'EXPRESSION DE MA CONSIDERATION  
DISTINGUEE.

LE COMPTABLE DU TRESOR

CHÈQUE N° 1510599

TRESOR PUBLIC

Payez contre ce chèque non endossable sauf  
au profit d'un établissement bancaire ou assimilé **CENT TRENTE-CINQ EUROS**

à rédiger  
exclusivement  
en euros



à l'ordre de M LOUIS NOEL

€ \*\*\*\*\*135,00\*\*

Le Trésorier-Payeur général,  
par procuration,

75000 Payable en France  
RECETTE GENERALE DES  
FINANCES DE PARIS

G. BALA

A PARIS  
Le 01 04 2008

A détacher suivant  
les pointillés  
sans séparer  
ces deux zones

ORD.	GEST.	BORD.	TITRE	N° D'ORDRE
------	-------	-------	-------	------------

(28)